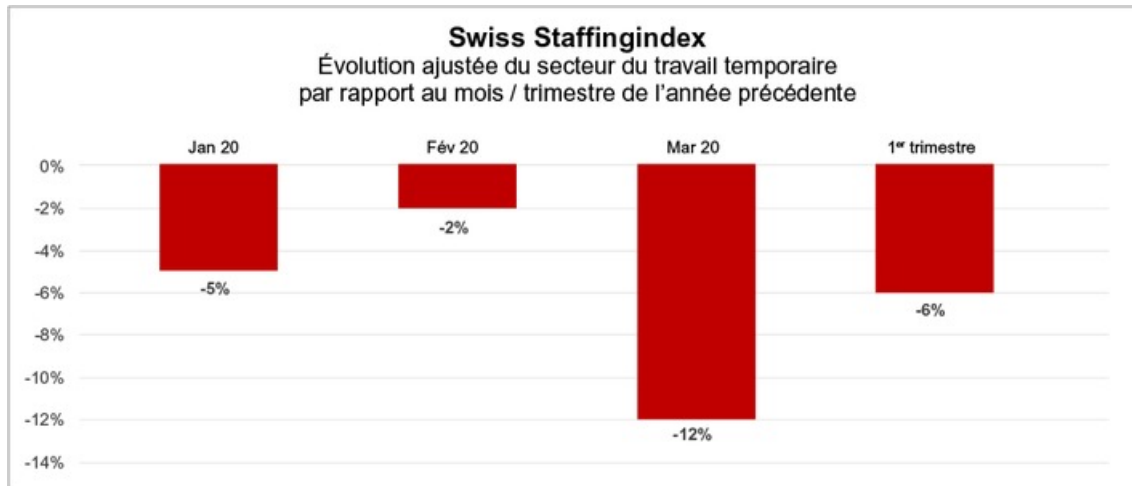


29.04.2020 - 11:00 Uhr

Swiss Staffingindex - Coronavirus: une chute brutale de 12 pour cent dès le mois de mars



Dübendorf (ots) -

Selon le Swiss Staffingindex, la crise du coronavirus a entraîné un recul de 12% des heures de mission effectuées par les travailleurs temporaires en mars par rapport à l'année précédente - sans tenir compte des heures de chômage partiel. Une enquête de gfs-zürich montre que, en moyenne, presque un travailleur temporaire sur deux s'est retrouvé au chômage partiel après le confinement quand une entreprise de travail temporaire en a fait la demande. Cela a été le cas pour 60% des prestataires de services de l'emploi. Compte tenu de la faible baisse enregistrée en janvier et février, le recul de l'activité sur l'ensemble du premier trimestre 2020 se limite à 6%. Mais dans la mesure où le confinement n'est entré en vigueur qu'à la mi-mars, l'activité devrait plonger davantage au mois d'avril.

Unia joue avec le feu

"Exiger que les usines ferment et déplorer des licenciements est une attitude hypocrite", a déclaré Myra Fischer-Rosinger, directrice de swissstaffing, à propos de la stratégie suivie par Unia. "Si le premier syndicat du pays assumait sa responsabilité sociale, il oeuvrerait aux côtés des employeurs pour chercher des solutions facilitant l'application des mesures de distanciation et d'hygiène. Chaque semaine supplémentaire de confinement aggrave la situation et détruit des emplois fixes et temporaires." L'embellie économique dont le secteur temporaire bénéficie traditionnellement au printemps a été brisée net. L'absence de nouvelles embauches et les missions courtes qui touchent à leur fin contribuent davantage au recul de l'activité que les licenciements. Les licenciements sont pourtant irrémédiables. Si le recul de l'activité est appelé à s'installer dans la durée, le chômage partiel ne sera légalement autorisé ni pour les employés permanents ni pour les travailleurs temporaires, il faudra donc modifier l'ordonnance de nécessité.

Témoignages de réussite et responsabilité entrepreneuriale face à la crise

Durant la crise, les entreprises de travail temporaire assument leur responsabilité d'entrepreneurs. En proposant aux chercheurs d'emploi des formations continues en ligne ou des conseils de candidature sur les réseaux sociaux, elles les préparent à affronter le marché du travail. De même, elles utilisent leur réseau pour tenter d'employer les collaborateurs en dehors de leur métier classique, p. ex. dans la logistique et leur fournissent au besoin des gants, produits désinfectants et masques de protection. Pour les clients entreprises, elles prennent gratuitement à leur charge les demandes de mise en chômage partiel ou les aident à effectuer les recrutements post-confinement. Le cas échéant, elles accompagnent les collaborateurs licenciés lors de l'inscription à l'ORP. La crise est également un vecteur de sortie du travail au noir. Beaucoup de travailleurs reviennent dans la légalité grâce au travail temporaire. Cela tient aux limitations des passages de frontière pour les personnes ne disposant pas d'autorisation de travail. Vous trouverez les témoignages au Blog de swissstaffing. <http://blog.swissstaffing.ch>

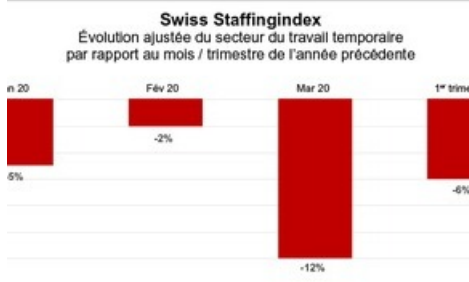
D'autres statistiques sont disponibles via ce lien. <https://www.swissstaffing.ch/fr/Branche-politique/Statistiques-sur-la-branche/Introduction.php>

Contact:

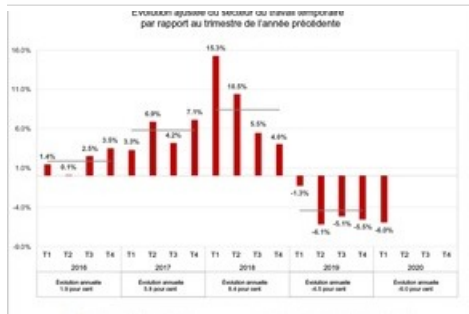
Marius Osterfeld, économiste
Tél.: 044 388 95 70 / 079 930 45 25
marius.osterfeld@swissstaffing.ch

Blandina Werren, responsable de la communication
Tél.: 044 388 95 35

Medieninhalte



Swiss Staffingindex - Coronavirus: une chute brutale de 12 pour cent dès le mois de mars / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100057910 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/swisstaffing - Verband der Personaldienstleister der Schweiz"



Swiss Staffingindex - Recul de l'activité de 6% sur l'ensemble du premier trimestre 2020 / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100057910 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/swisstaffing - Verband der Personaldienstleister der Schweiz"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100057910/100846888> abgerufen werden.